

Communiqué de presse - 6 mars 2023

Projet d'unité de méthanisation de Ludres

CVE entre dans la dernière étape de concertation publique

CVE, producteur français indépendant d'énergies renouvelables développe actuellement 30 projets d'unités de méthanisation. Des projets de taille moyenne et de proximité, au service des entreprises, des collectivités et des agriculteurs. Le projet de Ludres, dans la métropole du Grand Nancy, est de ceux-là. Il permettra de produire localement une énergie renouvelable et un engrais organique de qualité qui sera valorisé pour les besoins des cultures locales.

Le projet a débuté en 2019 et la phase de concertation publique se termine le 15 avril. L'occasion pour CVE de rappeler les bénéfices du projet pour le territoire, alors que la loi impose depuis le 1er janvier aux organisations produisant plus de 5 tonnes de biodéchets par an de trouver une solution pour les traiter. Une obligation qui s'imposera à tous à partir de 2024.

Une unité de taille moyenne, adaptée aux spécificités du territoire

Après 3 ans de développement et de discussion avec de nombreux acteurs locaux, l'unité de méthanisation de Ludres va rentrer dans une nouvelle phase de développement. Implantée sur la commune de Ludres (Meurthe-et-Moselle), prévue pour entrer en service en 2025, elle contribuera à la **valorisation de près de 35 000 tonnes de biodéchets par an**, principalement des restes alimentaires de la restauration privée et collective, des graisses alimentaire et autres sous-produits issus de l'industrie agroalimentaire ou encore des fibres de papiers, **collectés dans un rayon moyen de 25 km** de Ludres.

L'unité de méthanisation permettra de produire :

- **Du biogaz -énergie verte et locale** - qui sera injecté directement dans le réseau local de gaz naturel et profitera donc aux citoyens ;
- Un **engrais organique naturel** qui offrira aux exploitations agricoles alentours des solutions organiques -et non plus chimiques- de fertilisation des sols.

Pour Damien Delhomme, Responsable développement Biogaz de CVE pour le Grand-Est : « *Face à un triple enjeu écologique, géopolitique et économique, nous avons à cœur de développer des projets biogaz cohérents répondant aux besoins énergétiques de chaque territoire. En multipliant les unités de méthanisation de taille moyenne (entre 25 et 35 000 tonnes de sous-produits de l'agro-alimentaire traités par an) et non des structures XXL (traitant plus de 100 000 tonnes/an), nous voulons déployer un maillage territorial de proximité, générateur de bénéfices pour tous* ».

7 500 habitants alimentés en gaz vert

En transformant ces biodéchets en gaz, le méthaniseur de Ludres permettra la production de 25 GWh/an de gaz renouvelable et aura une capacité d'injection de 250 à 300 Nm³ de biométhane par heure dans le réseau de gaz local.

Soit la consommation annuelle de 7500 habitants ou de plus de 100 bus urbains. Cette valorisation des biodéchets permettra par ailleurs d'éviter l'équivalent de l'émission de 10 000 CO₂/par an et 280 t/an d'engrais d'origine fossile.



Les 30 000 tonnes/an d'engrais organo-minéral, produit par le processus de méthanisation, seront quant à elles valorisées sous la marque Regener® pour les besoins des sols et des cultures d'une trentaine d'exploitations agricoles dans les communes limitrophes. 2100 hectares de sols agricoles seront ainsi fertilisés par an.

« Des permanences sont assurées au sein des communautés de communes, lors de cette phase de consultation publique, afin de répondre aux interrogations des conseils municipaux des communes sur le plan d'épandage. Puis, de la pose de la première pierre du site, en fin d'année 2023, à son fonctionnement opérationnel planifié en 2025, un comité d'information et de suivi sera mis en place à partir du démarrage de la construction. Les campagnes d'épandage de l'engrais feront l'objet d'une communication spécifique », précise Damien Delhomme.

CVE se coordonnera en effet avec les mairies lors des campagnes de fertilisation. C'est donc un partenariat de long terme entre CVE, les agriculteurs et les collectivités qui se met en place avec le projet de Ludres pour permettre une gestion durable et contrôlée des sols agricoles.

Produire localement : une réponse à la nécessaire transition énergétique

L'unité de méthanisation de Ludres, comme toutes celles que développe CVE en France, répond à la nouvelle obligation de collecter et traiter de façon organisée les biodéchets, mais plus largement au défi de la transition énergétique tout en permettant la relocalisation en France des productions de gaz et d'engrais, créatrices d'emplois locaux non délocalisables dans des filières vertes.

En 2021, la production d'énergies renouvelables (EnR) a représenté 345 TWh, soit 19% de la production totale d'énergie en France. Seule énergie renouvelable à être en avance sur les objectifs fixés par la loi de programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), le biogaz a le vent en poupe : à l'horizon 2030, la France vise 40 TWh issus de la production de biogaz minimum, soit 10% de la consommation de gaz française.

A propos de CVE (Pour plus d'informations : www.cvegroup.com)

CVE est un producteur indépendant français d'énergies renouvelables, multi-pays et multi-énergies. Le groupe développe, finance et construit des centrales solaires, hydroélectriques et des unités de méthanisation pour les exploiter en propre dans la durée. L'objectif de CVE est de créer les modèles énergétiques de demain en produisant des énergies renouvelables locales pour répondre aux besoins des fournisseurs, des entreprises et des collectivités dans un modèle de vente directe de l'énergie. C'est au travers de son offre d'énergie verte RespeeR que CVE déploie cette approche du marché. CVE est entreprise à mission et certifiée ISO 9001 et ISO 14001. Implanté à Marseille, avec 6 implantations régionales, CVE est présent à l'international au travers de ses filiales au Chili, aux Etats-Unis et en Afrique du Sud. Le groupe emploie 350 salariés et prévoit de multiplier son parc par 4 d'ici 2027.

Contacts presse The Desk pour CVE

Stéphanie Kanoui - stephanie@agencethedesk.com - 06 11 66 00 50
Constance Legrand - clegrand@agencethedesk.com - 06 79 98 30 9